



BPJEPS SPÉCIALITÉ ÉDUCATEUR SPORTIF MENTION ACTIVITÉS DE LA FORME OPTION COURS COLLECTIFS

à Saint-Jean-le-Blanc du 05/09/2024 au 04/07/2025

Financé par **OPCO**



Alternance

ARFASSEC CFA Métiers du Sport, de l'Animation et du Tourisme

Saint-Jean-le-Blanc

Tél : 02 38 49 88 10

Mail : contact@formasat.fr

CONDITIONS D'ADMISSION

Pré-requis :

<p> Exigences précises</p>

Niveau de sortie :

Niveau 4 (Bac général, pro ou techno, BP)

Contenu et programme

Objectifs :

Compétences attestées :

- Encadrer tout public dans tout lieu toute structure
- Mettre en oeuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure
- Conduire une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des activités

de la forme

- Mobiliser les techniques de l'option « cours collectifs » pour mettre en oeuvre une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage
- Mobiliser les techniques de l'option « haltérophilie, musculation » pour mettre en oeuvre une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage

Programme :

Unité capitalisable (UC) - 1. Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure

Unité capitalisable (UC) - 1.1 Communiquer dans les situations de la vie professionnelle en adaptant la démarche et les outils aux singularités des interlocuteurs.

Unité capitalisable (UC) - 1.2 Prendre en compte les caractéristiques des publics dans leurs environnements dans une démarche d'éducation à la citoyenneté en favorisant la dimension collective et l'intégration de tous.

Unité capitalisable (UC) - 1.3 Contribuer au fonctionnement d'une structure en tenant compte des particularités de publics impliqués.

Unité capitalisable (UC) - 2. Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure

Unité capitalisable (UC) - 2.1 Concevoir un projet d'animation en tenant compte des particularités des publics impliqués.

Unité capitalisable (UC) - 2.2 Conduire un projet d'animation dans une perspective éducative et intégrative.

Unité capitalisable (UC) - 2.3 Evaluer un projet d'animation.

Unité capitalisable (UC) - 3. Conduire une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des activités de la forme

Unité capitalisable (UC) - 3.1 Concevoir la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des activités de la forme en prenant en compte les caractéristiques physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychique de tous les pratiquants.

Unité capitalisable (UC) - 3.2 Conduire la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des activités de la forme à partir des particularités des publics impliqués.

Unité capitalisable (UC) - 3.3 Evaluer la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des activités de la forme notamment au regard de la prise en compte des caractéristiques spécifiques et des besoins de chacun.

Unité capitalisable (UC) - 4. Mobiliser les techniques de l'option "cours collectifs" pour mettre en œuvre une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage

Unité capitalisable (UC) - 4.1 Conduire une séance ou un cycle en utilisant les techniques de l'option « cours collectifs » en lien avec les singularités des pratiquants

Unité capitalisable (UC) - 4.2 Maîtriser et faire appliquer les règlements de l'option « cours collectifs » afin que chaque sportif évolue en sécurité

Unité capitalisable (UC) - 4.3 Garantir des conditions de pratique en sécurité tout en impliquant les pratiquants dans la gestion de leur propre sécurité

LES AUTRES SESSIONS

Adresse	Date de sessions	Publics	Financeurs
 Saint-Jean-le-Blanc (45)	du 08/09/2025 au 03/07/2026	Public dans le cadre du contrat d'apprentissage Public dans le cadre du contrat de professionnalisation	OPCO

Informations pratiques

Organisme responsable :

[FORMASAT - Formation sport animation tourisme](#) - Saint-Jean-le-Blanc

Publics :

- Public dans le cadre du contrat d'apprentissage

Financement :

- Contrat d'apprentissage

Numéro de session : 465159S / Référence GIP : 11459

Mise à jour le 09/12/2024